

COMPTE-RENDU
COMITE DE PROGRAMMATION LEADER 2023-2027 N°2
GAL DU PAYS D'ARGENTAN D'AUGE ET D'OUCHE
4 mars 2025 – 16h – Gacé

Représentants du secteur public (5) :

Présents : Alain LOLIVIER (CdC Terres d'Argentan Interco), Martine GRESSANT (titulaire CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault), Stéphane DIF (suppléant CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault), Dominique LORMEAU (CdC des Pays de L'Aigle), Sébastien GOURDEL (Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche).

Excusés :

Frédéric LEVEILLE (P2AO), Jacques PRIGENT (CdC Terres d'Argentan Interco), Michel LE GLAUNEC (CdC des Pays de L'Aigle),

Représentants du secteur privé (4) :

Présents : Margaux NICOLEAU (Association Super Biches), Anne LARUELLE (Association des Gîtes de France), Carmen CHAMOUTON (Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat), Brigitte CHOQUET (UDAF de l'Orne).

Excusés :

Patricia BADIER (Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat),

9 membres présents sur 22. 4 structures du secteur privé et 4 structures du secteur public, soit 8 voix délibératives sur 12 (soit 67 %), et 50 % de voix du secteur privé.

Le double quorum étant atteint, le Comité de Programmation peut valablement délibérer.

Autres représentants invités sans voix délibérative :

Région Normandie : Madeline NICOLAS (Chargée de mission, Service Vie des Territoires et Contractualisation, Direction Aménagement du Territoire,).

PETR Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche : Edouard REUSSNER (Directeur), Léa PLATEAUX (Chargée de mission Leader), Laetitia HAREL (Gestionnaire LEADER)

Réunion présidée par Sébastien GOURDEL, Vice-Président du PETR P2AO

La réunion débute à 16h00.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du Comité de Programmation du 26/11/2024
2. Changement composition Comité de Programmation LEADER
3. Avancement du programme LEADER 2023-2027
4. Analyse des dossiers de demande d'aide préalable LEADER 2023-2027
5. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du Comité n°2 du 26/11/2024

Les membres du Comité de Programmation ont été destinataires du compte-rendu du Comité de Programmation du 26 novembre 2024.

Le Président propose aux membres du Comité de Programmation d'approuver le compte-rendu.

En l'absence de remarque, le compte-rendu du précédent Comité est validé à l'unanimité des membres présents.

2. Changement de la composition du Comité de Programmation

Monsieur Andouart, membre suppléant représentant l'Association des Gîtes de France, a informé le GAL qu'il avait quitté la structure des Gîtes de France, et qu'il ne pouvait donc plus la représenter au sein du Comité de Programmation LEADER.

Voici la liste des membres actualisée.

Collège Public

Rôle	Structure	Civilité	Nom	Prénom
Titulaire	Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche	Monsieur	GOURDEL	Sébastien
Titulaire	CdC Terres d'Argentan Interco	Monsieur	LOLIVIER	Alain
Titulaire	CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault	Madame	GRESSANT	Martine
Titulaire	CdC des Pays de L'Aigle	Monsieur	LORMEAU	Dominique
Suppléant	CdC Terres d'Argentan Interco	Monsieur	PRIGENT	Jacques
Suppléant	CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault	Monsieur	DIF	Stéphane
Suppléant	CdC des Pays de L'Aigle	Monsieur	LE GLAUNEC	Michel
Suppléant	Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche	Monsieur	LEVEILLE	Frédéric

Collège Privé

	Structure	Civilité	Nom	Prénom
Titulaire	Mission Locale L'Aigle-Mortagne	Monsieur	GOUSSIN	Jean-Marie
Titulaire	Association Super Biches	Monsieur	NICOLEAU	Tristan
Titulaire	Association des Gîtes de France	Madame	LARUELLE	Anne
Titulaire	Association MJC Le Rond-Point	Monsieur	DUPONT	Hugo
Titulaire	Fondation du Patrimoine	Monsieur	GRONIER	Olivier
Titulaire	UDAF de l'Orne	Madame	CHOQUET	Brigitte
Titulaire	ADMR Argentan Ecouché	Monsieur	LOUADOUDI	Mickaël
Titulaire	Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat (OSE)	Madame	CHAMOUTON	Carmen
Suppléante	Mission Locale L'Aigle-Mortagne	Madame	DHEYGERS	Marilène
Suppléante	Association Super Biches	Madame	NICOLEAU	Margaux
Suppléant	ADMR Argentan Ecouché	Madame	RAYON	Michèle
Suppléant	Association MJC Le Rond-Point	Madame	LEJEUNE	Florence
Suppléant	Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat (OSE)	Madame	BADIER	Patricia

En l'absence de remarque, la modification de la composition du comité de programmation est validée à l'unanimité des membres présents.

3. Avancement du programme LEADER 2023-2027

21 dossiers déposés au GAL, dont 11 dossiers sélectionnés lors du Comité de novembre 2024 et 1 dossier d'Animation LEADER. Ce dernier dossier est le seul à avoir été instruit par les services de la région Normandie, puis validé en comité et engagé grâce à la signature de la convention. La demande de paiement ne va pas tarder à être déposée.

Pour le reste des dossiers sélectionnés, 3 ont été déposés auprès de la Région pour instruction (Animation OCM, Animation Rando, et Animation Vélo). Les autres dossiers sont en cours de constitution.

4. Analyse des dossiers de demande d'aide préalable LEADER 2023-2027

➤ Avis sur le partage des informations envoyées aux membres avant les réunions :

Le Comité de Programmation a souhaité que l'on puisse remplir les feuilles des notations en ligne afin de renvoyer les notes 48h avant la réunion du Comité.

Points à améliorer pour les prochains comités : résoudre les problèmes d'accès à la grille de notation, notamment en enlevant le lien aux adresses mails. Une autre solution est possible : créer des formulaires (Google Form).

Certains membres ont demandé à recevoir les dossiers par mail puisqu'ils n'ont pas la possibilité d'ouvrir Google Drive.

➤ Analyse des 3 dossiers ajournés lors du dernier comité.

1/ FCAI - Sur ma Zone

Le projet Sur ma Zone a été ajourné lors du précédent Comité et avait reçu une note de 34/100. Il fallait démontrer et renforcer l'aspect innovant du projet, développer l'impact positif sur les communes voisines et préciser le fonctionnement futur de cet outil ainsi que son financement.

Pour rappel, le projet est de créer une carte virtuelle interactive pour les membres de l'association et ainsi toucher une nouvelle forme de communication auprès du grand public. Alain LOLIVIER a participé à une réunion avec le Président de la FCAI et le prestataire retenu pour le projet. M. LOLIVIER précise quelques points suite à cette réunion.

Dépenses éligibles		
30 000 € TTC Création de la carte et hébergement internet		
Cofinancements		
Ville d'Argentan	6 000 €	20 %
FEADER	24 000 €	80 %
Auto fin	0 €	%
Total	30 000 €	

Le Comité de Programmation débat sur la pérennité du projet et sur les impacts attendus sur le territoire. Mais globalement, les membres sont unanimes pour aider ce projet. Ce dossier obtient une note de 70/100. Il est présélectionné.

2/ Association Super Biches – Le Champs des Possibles

Le projet a été ajourné lors du précédent Comité et avait reçu une note de 40/100. Il fallait renforcer l'inscription du projet dans le territoire (ancrage territorial) et préciser l'articulation du projet avec le champ d'opération de l'association.

Pour rappel, le projet est en deux étapes. Premièrement il s'agit de créer une série de Podcasts sur les acteurs locaux travaillant avec l'Association et ainsi mettre en avant des initiatives durables, écologiques et sociales. Et deuxièmement, permettre à la population de rencontrer et d'échanger avec ces acteurs lors du festival. Dominique LORMEAU et Hugo DUPONT ont participé à une réunion avec l'association. M. LORMEAU précise quelques points suite à cette réunion.

Dépenses éligibles		
60 048 € TTC Création podcast + Rendez-vous (technique, régie et programme artistique) + dépenses de personnel		
Cofinancements		
FEADER	32 000 €	53 %
CD 61	8 000 €	20 %
Créavenir	2 000 €	3 %
Mécénat	10 000 €	17 %
Auto fin	8 048 €	13 %
Total	60 048 €	

Margaux NICOLEAU, signalant un conflit d'intérêt est sortie de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote.

Les membres du Comité échangent sur la pérennité de l'action. Ils précisent que le projet est plus clair et qu'il permettra de mettre en valeur les acteurs du territoire.

Ce dossier obtient une note de 70/100. Il est présélectionné.

3/ SASU Villers Location – Création d'un hébergement de groupe

Le dossier avait été ajourné lors du précédent Comité avec une note de 25/100. Il fallait préciser la répartition des dépenses entre le Château et la Maison d'Amis, préciser la labellisation.

Pour rappel, le projet vise à créer et moderniser de nouvelles chambres pour améliorer le confort et augmenter la capacité d'accueil, le tout dans une château inscrit aux Monuments Historiques et dans une annexe. Michel LEGLAUNEC et Anne LARUELLE ont participé à une réunion avec les propriétaires et le Conseil Départemental. Anne LARUELLE s'est exprimée sur les points ayant été discutés lors de cette rencontre.

Dépenses éligibles		
150 000 € TTC Travaux et aménagements (20 % Château et 80 % Maison d'Amis)		
Cofinancements		
CD61	21 000 €	14 %
FEADER	80 000 €	53 %
Auto fin	49 000 €	27 %
Total	150 000 €	

Les membres du Comité soulèvent des doutes sur la capacité financière à réaliser ces travaux, et signalent que l'opération permettra à la SASU Villers Location de générer des revenus grâce à la location des chambres. Cependant, l'intérêt historique et patrimonial des lieux et la volonté des propriétaires sont mis en avant. Il est proposé de retenir uniquement les dépenses de cloisonnement, de doublage et de peinture permettant la création de nouvelles chambres dans la Maison d'Amis, avec le plan de financement suivant :

Dépenses éligibles		
42 000 € TTC Cloisonnement, doublage et peinture dans la Maison d'Amis		
Cofinancements		
CD61	5 880 €	14 %
FEADER	27 720 €	66 %
Auto fin	8 400 €	20 %
Total	42 000 €	

Ce dossier obtient une note de 51/100. Il est présélectionné.

➤ **Analyse de 6 nouveaux dossiers**

4/ Commune d'Aube – Création d'une zone nature, sport et loisirs

La commune d'Aube souhaite, à la place de son ancien boulodrome inutilisé et à l'abandon, créer un lieu ludique et pédagogique autour de trois axes : la nature, le sport et les loisirs. La zone sera coupée en 3 espaces complémentaires : un espace détente (chaise longues), un espace loisirs (table de ping-pong, table d'échec), et un espace fitness (mobilier fitness dont PMR), le tout planté d'arbres et arbustes fruitiers permettant ainsi de faire le lien avec l'éducation alimentaire et proposer différentes animations.

Dépenses éligibles		
35 903.02 € HT Mobilier, agrès, plantations		
Cofinancements		
DETR	6 001.20 €	17 %
FEADER	22 721.22 €	63 %
Auto fin	7 180.60 €	20 %
Total	35 903.02 €	

Dominique LORMEAU, signalant un conflit d'intérêt est sorti de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote.

Ce dossier obtient une note de 66/100. Il est présélectionné.

5/ Commune de Trun – Création d'un tiers-lieu « Le Garage »

La commune de Trun souhaite créer un tiers-lieu dans un bâtiment réhabilité ayant un caractère historique pour la commune. Le but étant d'offrir un lieu de travail et de création, accessible à tous et pour tous types de structures. S'implantera dans ce lieu un espace de coworking avec un accès internet haute débit. Les élus ont la volonté que ce tiers-lieu vive grâce à la participation de la population, des entreprises et des associations

locales. Les travaux ont déjà commencé et l'aide LEADER permettra de compenser la hausse des coûts de réalisation.

Dépenses éligibles		
727 353.81 € HT Travaux et aménagements		
Cofinancements		
DETR 2022	151 553.50 €	21 %
Région	192 993.70 €	27 %
CD61	98 871.75 €	14 %
DSIL 2025	98 871.75 €	14 %
FEADER	39 592.35 €	5 %
Auto fin	145 470.76 €	20 %
Total	727 353.81 €	

Les membres du Comité souhaitent alerter la commune de Trun sur le nécessaire besoin d'animation et de moyens de fonctionnement pour que le site puisse être pérenne et utilisé par la population.

Ce dossier obtient une note de 75/100. Il est présélectionné.

6/ P2AO – Tournée itinérante d'animation territoriale multiservices

Le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche souhaite développer sur les trois communautés de communes une nouvelle tournée itinérante d'animation territoriale multiservices. Il s'agit de faire venir sur 18 dates réparties sur 18 communes de moins de 1500 habitants, des services publics, des producteurs locaux, des associations, etc... au plus près des habitants pour leur permettre d'avoir accès plus facilement aux informations qui leur sont utiles dans leur vie quotidienne. L'année dernière, la tournée 2024 a été un succès et le P2AO souhaite réitérer l'initiative mais sur plus de dates.

Dépenses éligibles		
46 080 € HT Prestations		
Cofinancements		
FEADER	36 864 €	80 %
Auto fin	9 216 €	20 %
Total	46 080 €	

Sébastien GOURDEL, signalant un conflit d'intérêt est sorti de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote.

La communication devra être performante pour attirer les habitants.

Ce dossier obtient une note de 70/100. Il est présélectionné.

➤ 3 dossiers « santé »

Sébastien GOURDEL prend la parole. Il précise l'existence d'un futur Appels à Projets FEDER « Améliorer l'accès aux soins en Normandie » qui sera publié par la Région en avril. Il précise aussi que les 3 projets « Santé » qui suivent sont potentiellement éligibles à cette mesure du FEDER, et que le FEDER doit être sollicité et mobilisé prioritairement par rapport au LEADER. De plus, le FEDER peut être plus intéressant dans certains cas car il n'est

pas plafonné en montant de subvention. Enfin, il ne peut y avoir qu'un seul financement européen sur un dossier.

Aussi, après échanges avec la Région, Sébastien GOURDEL propose de ne pas noter, ni sélectionner ces trois dossiers « Santé » lors de ce Comité et de les orienter vers l'Appel à Projets FEDER.

A l'issue de la sélection FEDER, les dossiers qui n'auraient pas été retenus par le FEDER pourront être représentés au Comité de Programmation LEADER.

7/ CdC des Pays de L'Aigle – Extension du PSLA de Moulins-la-Marche

La CdC des Pays de L'Aigle souhaite agrandir le PSLA de Moulins-la-Marche pour pouvoir apporter de meilleures conditions de travail au troisième médecin généraliste arrivé récemment. L'extension permettra aussi l'arrivée de 2 nouvelles sages-femmes.

Dépenses éligibles		
151 815 € HT Travaux		
Cofinancements		
DETR 2025	66 459.13 €	44 %
FEADER	54 992.87 €	36 %
Auto fin	30 363 €	20 %
Total	151 815 €	

8/ Commune de Gouffern-en-Auge – Création d'une maison médicale à Fel

La commune de Gouffern-en-Auge souhaite implanter dans son ancienne école une maison médicale composée de deux parties : un cabinet d'infirmières et une antenne du futur Centre Territorial de Santé d'Argentan permettant l'arrivée de médecins généralistes salariés et spécialistes dans la commune.

Dépenses éligibles		
564 405 € HT Travaux		
Cofinancements		
Etat DETR	200 000 €	35 %
CD 61	100 000 €	18 %
CDC	91 524 €	16 %
FEADER	60 000 €	11 %
Auto fin	112 881 €	20 %
Total	564 405 €	

9/ Terres d'Argentan Interco – Création d'un CTS à Argentan

L'interco souhaite implanter un Centre Territorial de Santé dans le quartier prioritaire des Provinces à Argentan. Le but est de pallier le manque de médecins libéraux, notamment en spécialité dentaire.

Dépenses éligibles		
550 763.52 € HT		
Cofinancements		
Etat DETR	120 140.30 €	22 %
CD 61	90 000 €	16 %
Région	112 500 €	20 %
FEADER	80 000 €	15 %
Auto fin	148 123.22 €	27 %
Total	550 763.52 €	

**Les membres du Comité ajournent ces trois dossiers en attendant une réponse du FEDER.
Ils pourront repasser en sélection s'ils sont inéligibles à l'Appel à Projets FEDER.**

La réunion prend fin à 18h.

Fait à la Ferté-en-Ouche, le 05/03/2025
Sébastien GOURDEL,
Président du Comité de Programmation,

